

LA COMMODE DE LA CHAMBRE DE LOUIS XV À FONTAINEBLEAU

Placage de bois de rose et de bois de violette sur bâti de chêne, riche ornementation de bronzes ciselés et dorés, dessus de marbre brèche violette d'origine, l'intérieur des tiroirs doublé en satiné et amarante.

H. 87 cm, L. 119 cm, Pr. 63 cm
par l'ébéniste Gilles Joubert, 1754

Le dernier meuble de Louis XV en mains privées

Il convient de souligner l'extrême rareté de cette œuvre. Sur les 170 pièces de mobilier royal étudiées par Pierre Verlet dans ses quatre volumes sur *Le Mobilier royal français* (1990-1994, 2e édition), le grand historien du mobilier des Bourbons n'a répertorié que neuf beaux meubles d'ébénisterie livrés pour Louis XV. Tous, sauf un, sont conservés dans des collections publiques, dont deux à l'étranger.

La commode dont l'acquisition est proposée est donc le dernier grand meuble de Louis XV encore conservé en France en mains privées.

Un chef-d'œuvre du mobilier

Cette commode fait partie de la meilleure production de Gilles Joubert (1689-1775), ébéniste de Louis XV entre 1751 et 1775. Par son élégance et sa richesse, elle peut être comparée au célèbre bureau de laque rouge de Louis XV du même ébéniste conservé désormais au Metropolitan Museum of Art de New York (ancienne collection Wrightsman).



1. Ci-contre : Charles Cozette (1713-1797), paravent peint avec des vues de Fontainebleau, Versailles et Choisy, vers 1768-1770, détail.

2. Ci-dessus : Gilles Joubert (1689-1775) Commode de la chambre de Louis XV à Fontainebleau & détail des bronzes, coll. part.

Une provenance emblématique: la chambre du roi à Fontainebleau

La commode fut livrée au Garde-Meuble en 1754, accompagnée d'une autre (disparue) presque identique, comme l'atteste le Journal tenu par cette administration : « Du 20 septembre [1754], livré par le Sr Joubert ébéniste, pour servir dans la chambre du roy à Fontainebleau, n° 1951, deux commodes de bois violet et bois de rose à placages, bombées et chantournées à dessus de marbre brèche violette, l'une ayant pardevant deux grands tiroirs fermans à clef, l'autre à deux guichets aussi fermans à clef imitant les tiroirs à l'extérieur, le tout orné de compartimens, mains fixes et griffes de lion servant de pieds, longues de 3 pieds 8 pouces sur 2 pieds de large et 30 pouces de haut ». Le numéro d'enregistrement au Garde-Meuble (n° 1951) est porté sur le bâti et le marbre de la commode conservée, qui correspond à la première citée comportant deux tiroirs.

Installées dans la chambre du roi à Fontainebleau, les deux commodes passèrent, à une date non précisée, au château de Choisy, autre résidence de Louis XV aujourd'hui détruite. En 1764, elles se trouvaient dans l'appartement du roi, localisées dans son salon de compagnie. En 1788, elles furent envoyées au château de Marly (le n° « MN° 162 » porté sur l'œuvre l'atteste) et placées dans la chambre du roi, où elles demeurèrent jusqu'à la Révolution.

On constate que, pendant tout leur parcours, les deux commodes furent toujours considérées comme des meubles de premier plan réservés au roi. Leur sort ultérieur est inconnu, jusqu'à ce que celle qui fait l'objet de ce projet d'acquisition entre en possession, avant 1936, du comte Adolphe Niel.

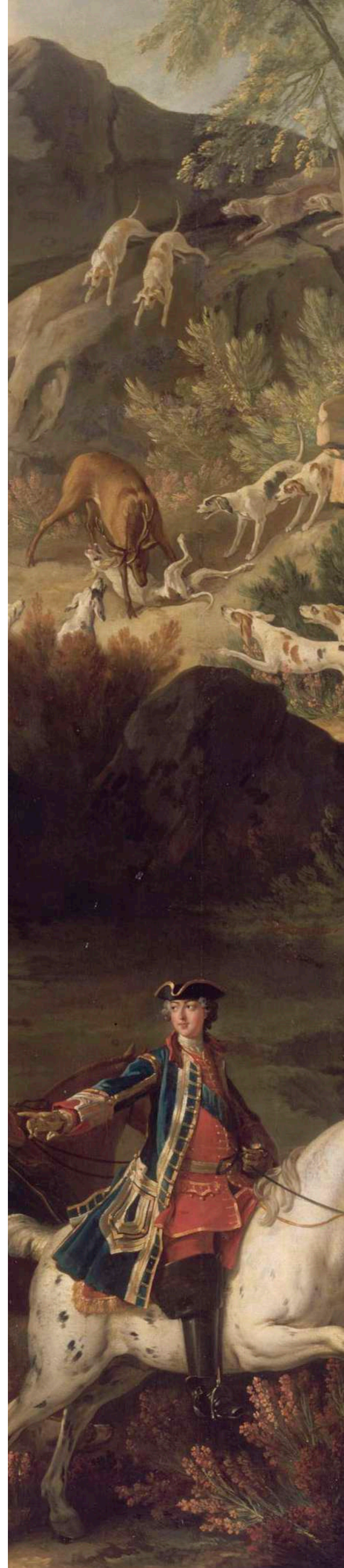


La pièce la plus prestigieuse du château

La livraison de ces deux commodes par Joubert en 1754 à Fontainebleau est liée aux travaux d'embellissement de la chambre du roi (actuelle salle du Trône) entrepris la même année par l'architecte Ange-Jacques Gabriel pour Louis XV. A cette occasion, tout le mobilier de la pièce, qui remontait à Louis XIV, fut renouvelé somptueusement. Les deux commodes de Joubert étaient destinées à prendre place sous les trumeaux d'entrefenêtre.

Parallèlement, un exceptionnel « brocart fond bleu à fleurs, feuillages et compartiments d'or, partie glacé et partie frisé », tissé à Lyon dès 1731 sur un dessin de Lallié, fut remis au tapissier Lequeustre pour la garniture du lit, des deux fauteuils, des deux carreaux, des douze pliants, de l'écran et du paravent, ainsi que pour les étoffes de tenture et les rideaux de fenêtre.

De son côté, l'administration des Menus Plaisirs commanda au fondeur Gallien, associé au doreur Gobert et à l'horloger Martinot, une riche pendule glorifiant Louis XIV à poser sur la cheminée (château de Versailles). En 1752, Claude de La Roue avait déjà livré pour l'éclaircissement de la pièce un superbe lustre de cuivre argenté et de cristal de Bohême à douze branches.



1. Ci-contre : Jean-Baptiste Oudry (1686-1755). La mort du cerf aux étangs de Saint-Jean-aux-Bois, détail.

2. Ci-dessus : Salle du trône, ancienne chambre de Louis XV à Fontainebleau.



Retour de la commode à Fontainebleau

La pièce qui était la chambre de Louis XV puis de Louis XVI a été transformée en salle du trône sous le Premier empire. C'est aujourd'hui l'état « salle du trône » qui est présenté au public, une disposition qui est en parfaite cohérence avec le reste du parcours dans les appartements.

Si la commode de Joubert revenait à Fontainebleau, elle pourrait être présentée sous forme d'exposition temporaire dans la salle du trône, ancienne chambre du roi, de manière à rappeler physiquement l'origine de ce meuble.

La commode rejoindrait ensuite la galerie de meubles du château, dont elle constituerait le fleuron. Cette galerie est installée au rez-de-chaussée de la cour Ovale, dans l'ancien appartement du Dauphin, fils de Louis XV, qui comporte encore de nombreux éléments de décor du règne de Louis XV. Une scénographie adaptée serait mise en place pour mettre en valeur cette acquisition.



DEVENIR MÉCÈNE DU TRÉSOR NATIONAL

Cette commode exceptionnelle a été classée Trésor national. Son prix de vente est de

1 000 000 €

Devenir mécène de l'acquisition d'un Trésor national, c'est :

- ◆ profiter des dispositions fiscales offertes par le classement Trésor national, **soit 90% de réduction d'impôt** ;
- ◆ développer votre notoriété auprès du grand public ;
- ◆ bénéficier de la couverture médiatique de l'acquisition ;
- ◆ profiter de contreparties prestigieuses offertes par le château.

Les avantages et contreparties dans le cadre de l'acquisition d'un Trésor national

Avantage fiscal

Pour les entreprises, dans le cadre des dispositions prévues par la loi 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, la réduction d'impôt est égale à **90 % du montant du don effectué en numéraire**, et retenu dans la limite de 50% de l'impôt sur les sociétés dû, uniquement sur l'exercice pendant lequel le don a été effectué.

Simulation à titre d'exemple:

Montant du mécénat	Réduction I.S (90%)	Contreparties (5%)	Coût réel
500 000 euros	450 000 euros	25 000 euros	25 000 euros

Contreparties

Dans le cadre de l'acquisition d'un Trésor national, la valeur des contreparties accordées à l'entreprise mécène ne doit pas dépasser 5% du montant du don.

Les contreparties peuvent revêtir différents aspects :

- ◆ mise à disposition de salles du château pour l'organisation de séminaires, assemblées, déjeuners ou dîner de prestige ;
- ◆ possibilité de bénéficier d'entrées au château pour le personnel de la société mécène ;
- ◆ organisation de visites privilège du château en dehors des heures d'ouverture au public, pour le personnel, les clients ou les invités de la société mécène.

CONTACT

Eric Grebille
Responsable du mécénat
Tél. 01 60 71 57 92
Port. 06 87 40 14 34
eric.grebille@chateaufontainebleau.fr

1. Ci-contre : Hyacinthe Rigaud (1649-1743), Louis XV roi de France et de Navarre, 17 détail.

2. Ci-dessus : Gilles Joubert (1689-1775) détail des bronzes et des placages de la commode de la chambre de Louis XV à Fontainebleau, coll. part.